

# Un manuscrit redécouvert de la "Bible anonyme" du XIIIe siècle

Autor(en): **Szirmai, Julia C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **53 (1989)**

Heft 211-212

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399852>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## UN MANUSCRIT REDÉCOUVERT DE LA 'BIBLE ANONYME' DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Dans mon édition critique de la *Bible anonyme*, contenue dans le manuscrit Paris Bibl.Nat.f.fr. 763<sup>(1)</sup>, je me suis servie, pour l'établissement du texte, des variantes des manuscrits Paris Arsenal fr.3516 et Montpellier Ec.Méd.fr. 437<sup>(2)</sup>.

En novembre 1987 j'ai appris qu'il existe un autre manuscrit qui contient le texte de cette *Bible*, à savoir le manuscrit Paris Bibl.Nat.f.fr. 12555. C'est au Dr. Matthias Hessenauer de l'Université de Würzburg, qui travaille sur le *Lucidaire* de Gillebert de Cambres, que nous devons la redécouverte de ce manuscrit<sup>(3)</sup>, mentionné dans le *Catalogue des Manuscrits français de la Bibliothèque Nationale, Ancien supplément français II*, par H. Omont et C. Couderc, Paris 1896<sup>(4)</sup>.

Ce *Catalogue* nous apprend que «Le Ms.fr. 763 [...] contient les mêmes opuscules», et il est à regretter qu'aucun des catalogues qui mentionne le manuscrit B.N.fr. 763<sup>(5)</sup> ne renvoie au manuscrit B.N.fr. 12555.

L'*Histoire sainte*, contenue dans ce dernier manuscrit, semble d'ailleurs avoir échappé, non seulement à mon attention, mais à celle de tous ceux qui se sont, d'une façon ou d'une autre, occupés de la *Bible anonyme*<sup>(6)</sup>.

---

(1) *La Bible anonyme du Ms. Paris B.N.f.fr. 763 — édition critique* par Julia C. Szirmai, Amsterdam, Rodopi 1985 (thèse de doctorat).

(2) Et dans une moindre mesure d'une version de la *Bible anglo-normande* (contenue dans le ms. Paris B.N.f.fr. 902), dont l'édition est préparée par P. Nobel (Strasbourg).

(3) M. J. R. Smeets, professeur honoraire de l'Université de Leiden, a appris cette heureuse nouvelle lors d'une visite à Würzburg et a eu l'amabilité de me la communiquer.

(4) Ancienne cote Supplém.fr. 1044.

(5) *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, P. Paris, Paris 1845; *Catalogue des Manuscrits français de la Bibliothèque Nationale*, J. Taschereau, Paris 1868; *Catalogue des nouvelles Acquisitions Françaises*, H. Omont, Paris 1900.

(6) Voir J. C. Szirmai, *La Bible anonyme...*, ch.1, n.1.

C'est avec reconnaissance envers M. Hessenauer, grâce à qui nous pouvons combler une lacune importante dans nos connaissances sur la tradition manuscrite de ce texte biblique, que j'entreprends, dans le présent article, la description de cette autre *Bible anonyme*<sup>(7)</sup>.

Le manuscrit B.N.fr. 12555 est en papier et contient 476 feuillets à deux colonnes (de 27 à 30 vers), dont les folios 272 v° jusqu'au 274 v° sont blancs. Les feuillets sont numérotés par une main moderne en chiffres arabes; par erreur le fol. 323 est coté 324. Les cahiers sont marqués en rouge par une main ancienne.

Selon H. Omont le manuscrit date du XV<sup>e</sup> siècle, ce qui est confirmé par une notice à l'encre rouge à la fin du volume, où on peut lire: «Et sic est finis hujus/ presentis operis VJ<sup>a</sup> mensis/ martij. anno domini/ millesimo CCCC<sup>mo</sup> LXXVIJ». Le manuscrit mesure 285 sur 178 mm et est relié en veau raciné<sup>(8)</sup>. Sur la feuille de garde se trouvent les notices suivantes: «Ce volume paroît avoir été transcrit/ sur le n° 7181<sup>3</sup> fonds de Lancelot»<sup>(9)</sup> et, sur un petit papier collé sur la feuille de garde,: «Roman pieux de 1400 en/ papier in fol. qui contient l'éducation, et la vie de Blanquerne religieux/ devenu Abbé et ensuite Eveque/ dans lequel se trouve la description/ de toutes les vertus et explication/ du Gloria in Exelsis et du Te Deum». En bas de cette feuille on lit encore: «relié en bois».

Comme le manuscrit B.N.fr. 763<sup>(10)</sup>, le manuscrit B.N.fr. 12555 contient les textes suivants:

- Fol. 1 r° 'Le Livre de Blaquerne, de Raimond Lulle'<sup>(11)</sup>.  
 Fol. 272 r° 'C'est la visions d'un/ homme qui avoit en/ nom Tondale'.  
 Traduction française.

(7) Je tiens à remercier ici le Fonds Doctor Catharine van Tussenbroek, dont la contribution financière m'a permis d'étudier le manuscrit à Paris.

(8) Probablement au chiffre de Charles X sur le dos. Cf. J. Guigard, *Nouvel Armorial du Bibliophile*, I, Paris 1890, p. 30. La reliure a été restaurée en 1971.

(9) Signature indéchiffrable. Cf. *Cat. des N. Acq. Fr.*, n° 5752: 'Catalogue des manuscrits que le Sr Lancelot a donnez a la Bibliothèque du Roy', où on lit: 'Mss. sur velin contenant le Roman de Blaquerne item Ancien Poeme contenant l'histoire de l'ancien Testament en vers. Ecrit vers 1300. folio'.

(10) Cf. *Catalogue* 1868.

(11) Je cite la table des matières d'après H. Omont. Dans le manuscrit on lit: 'Ci sont les chapitres du premier livre de mariage' et, au fol. 3 r°, '[En] signification des .v. plaies que nostre seignour Dieu Jhesucrist receut en la sainte vraye croiz...'

- Fol. 294 r<sup>o</sup> 'Invectives de Droiture contre le Corps'<sup>(12)</sup>.  
 Fol. 298 r<sup>o</sup> 'Histoire sainte en vers'.  
 Fol. 426 v<sup>o</sup> 'Paraphrase du Pater en vers'.  
 Fol. 436 v<sup>o</sup> 'Dialogue entre le Maître et le Disciple sur le paradis, le purgatoire et l'enfer, la venue de l'Antéchrist et le Jugement dernier, par Gillebert de Cambres', qui n'est autre, comme le précise M. Hessenauer, que le *Lucidaire* de Gillebert de Cambres, ou plutôt un fragment de ce texte, incomplet au début.

Le manuscrit est dans un état déplorable et s'est apparemment détérioré depuis que le microfilm en a été fait<sup>(13)</sup>.

Dans le texte qui nous concerne, l'*Histoire sainte en vers*, les dégâts se présentent sous forme de trous (occasionnant des lacunes parfois étendues, comme au fol. 315 r<sup>o</sup> b + v<sup>o</sup> a) et de fissures (aux ff. 311, 312, 314, 316, 317, 318, 319, 320, 325 et 332), qui rendent, par endroits, la lecture très difficile, sinon impossible. Des réparations au moyen de papier transparent ont été effectuées sur quelques folios (surtout ceux qui précèdent notre texte), mais la *Bible* risque de devenir littéralement 'la poussière du passé', et je doute que l'on puisse encore consulter ce manuscrit.

La réglure, exécutée avec de l'encre noire, est visible jusqu'au fol. 163 r<sup>o</sup>; il n'y a pas de piqûres. En bas du dernier feuillet de certains cahiers il y a des réclames en noir, encadrées d'une sorte de pied-de-mouche en rouge. Dans quelques cas les rubriques rouges dans le texte sont indiquées, en noir, en bas de la colonne en question (cf. les ff. 299 v<sup>o</sup> b, 302 r<sup>o</sup> b, 303 v<sup>o</sup> b, 305 v<sup>o</sup> b, 308 v<sup>o</sup> b, 329 r<sup>o</sup> a, 335 r<sup>o</sup> b)<sup>(14)</sup>.

La rubrication (qui, dans le ms. B.N.fr. 763, s'arrête à partir du fol. 275) de ce manuscrit comprend des initiales rouges aux mêmes endroits que dans le ms. B.N.fr. 763; si le rubricateur de ce dernier manuscrit fait preuve d'une négligence considérable, celui du ms. B.N.fr. 12555 ne le cède en rien à son prédécesseur: non seulement il répète les omissions de celui-ci, en commençant par l'initiale 'P' du premier vers, mais il en

(12) Après le fol. 297 v<sup>o</sup> il y a un folio non numéroté, blanc, sauf pour le recto où la première colonne a été remplie.

(13) C'est pourquoi je me suis limitée à étudier uniquement le texte de l'*Histoire sainte*, sauf pour vérifier le foliotage du manuscrit.

(14) Il est à remarquer qu'il n'existe apparemment pas une notion spéciale pour décrire ces instructions pour le rubricateur.

ajoute un bon nombre, malgré parfois la présence d'une lettre d'attente; de temps en temps il se trompe (cf. v. 7168 où il met 'Suant Moyses' au lieu de 'Quant Moyses') ou, apparemment confondu par l'absence d'une lettre d'attente, il change le vers (cf. v. 8584, dans le ms. 763: '[O]ï avons dire a plusors' dans le ms. 12555: 'Si avons oÿ (suscrit) dire a p.').

La plupart des majuscules sont ornées de rouge, aussi bien que certaines lettres minuscules, les points entre les vers et au-dessus des chiffres et, souvent, l'abréviation pour 'et'. La plupart des corrections sont barrees de rouge (parfois de noir) et/ou exponctuées en noir ou en rouge. Il est curieux de constater que 'a' (préposition ou forme du verbe avoir) est souvent entouré de deux barres obliques en noir ou en rouge, ainsi d'ailleurs que certaines autres formes conjuguées du verbe avoir. Comme le ms. B.N.fr. 763, le ms. B.N.fr. 12555 présente des pieds-de-mouche en rouge, avec cette différence que là où dans le ms. B.N.fr. 763 ils marquent la fin d'une série de rimes, dans le ms. B.N.fr. 12555 ils se trouvent ou bien après le premier vers d'une série de rimes (à partir du v. 1804), ou bien répartis dans le texte de façon arbitraire. Les pieds-de-mouche servent également à couper des mots en bas de la colonne ou devant une rubrique. Les rubriques dans le texte sont identiques à celles du ms. B.N.fr. 763 (avec quelques différences mineures)<sup>(15)</sup>, à l'exception de la rubrique qui suit le v. 160 dans le m.s. B.N.fr. 763 et qui manque dans le ms. 12555 (bien qu'un blanc ait été laissé pour sa transcription).

Il reste à dire un mot sur le feuillet qui suit le folio 368: il a été coupé, ne laissant qu'une bande de 2,5 cm de large; sur le côté recto (a) se trouve le contenu (coupé) du folio 365 r<sup>o</sup> a, le côté verso est blanc.

L'*Histoire sainte* du ms. B.N.fr. 12555 est, comme l'affirme la notice sur la feuille de garde, une copie intégrale et fidèle de la *Bible* contenue dans le m.s. B.N.fr. 763. La copie, exécutée un siècle après la version du ms. 763, est le travail de ce que Dain<sup>(16)</sup> appelle 'un bon copiste': en effet, le scribe a non seulement copié les fautes du m.s. B.N.fr. 763, il en a reproduit soigneusement toutes les lacunes (en y ajoutant pourtant quelques-unes) et les vers et passages déplacés. En outre il s'est abstenu de corriger les 'mauvaises rimes' ou assonances de son modèle<sup>(17)</sup>.

(15) Comme, par exemple, *post* v. 492: 'De la trangression de Adam' (cf. le ms. 763: 'La trangracion Adam').

(16) A. Dain, *Les Manuscrits*, Paris 1949.

(17) Cf. J. C. Szirmai, *La Bible anonyme...*, p. 44.

A part quelques nouvelles erreurs de copie, ce n'est que dans la graphie que diffère cette *Bible* de celle du m.s. B.N.fr. 763. Bien qu'au début le scribe ait suivi les particularités linguistiques de son modèle, il retombe bientôt dans sa propre graphie. Ainsi il écrit par exemple 'chouse' pour 'chose', 'faicte' pour 'faite', 'noustre' ('voustre') pour 'nostre' ('vostre'), 'fault' ('hault') pour 'faut' ('haut'), 'ung(s)' pour '.i.' et 'un', 'sepmayne' pour 'semaine', 'nepveu' pour 'neveu', 'feust' pour 'fust' et, avec des conséquences pour le mètre du vers: 'parlent' pour 'parollent', 'foiz' pour 'foïes', 'remplis' pour 'reamplis', 'veille' pour 'viez', etc.

C'est pourtant dans les erreurs du scribe que réside l'intérêt de ce travail de copiste. Bien que, dans la plupart des cas, le processus de la faute<sup>(18)</sup> ne soit pas difficile à expliquer, dans l'*Histoire sainte* du ms. B.N.fr. 12555 il y a des écarts dont la source reste obscure.

Reproduire ici toutes les différences mineures entre les deux copies nous mènerait trop loin; je me limite donc à analyser ci-dessous les divergences les plus intéressantes.

Apparemment le copiste ne s'est pas beaucoup occupé du contenu du texte qu'il copie. Il confond fréquemment 'ce/et', 'ne/et' et 'se/ce', il lit souvent 'toute' pour 'tante' et, ce qui est plus grave, 'mout' ('moult') pour 'm'ont'.

A part les 32 vers qui, dans le ms. B.N.fr. 12555, s'ajoutent aux lacunes du ms. 763, il y a d'autres omissions et erreurs: le scribe oublie des mots ou se trompe là où il y a un changement de folio dans le ms. B.N.fr. 763.

Quelques exemples:

	v. 940
763	Se il se amendent par toi pour/ront garir
12555	Se il se a. por toy por tout g.
	v. 2284
763	Esaü vuest Jacob ensemble/ o lui mener
12555	E. v. J. ensemble [o lui] m.
	v. 4703

(18) Cf. E. Vinaver, "Principles of Textual Emendation" dans *Studies in French Language and Medieval Literature presented to M. K. Pope*, Manchester Univ. Press, Manchester 1939. V. aussi les exemples donnés dans J. C. Szirmai, *La Bible anonyme...*, pp. 49 ss.

763	Don ne se puet deffendre ne dux ne/ qu(i)ens ne rois
12555	Don ne se p. d. ne dux [ne quens] ne rois

Plus intéressants sont les (quelques) écarts de contenu qu'on trouve dans la copie :

	v.872
763	Com l'aïgnel entre les lyons
12555	Com l'a. entre les louz (avec conséquences pour la rime)
	v. 3493
763	Dan jugera sun puiple [...]
12555	Deu j. son p. [...]
	v. 3525
763	Es beles raisons rendre ert ses entendemans
12555	Es bestes r. r. [...]
	v. 3989
763	Fuit plus grevés li puiples de la juïve loy
12555	F. plus g. li p. de la divine loy
	v. 8221
763	Tant ont erré que a mult grant tort
12555	T. ont crié que a m. g. t.

De même le copiste change parfois le temps des verbes :

	v. 2903
763	Lequel que il vous plait retenez en o.
12555	L. que il v. plaira r. en o.
	v. 3268
763	Volantiers le verroie, se vos vient a plaisir
12555	V. le v., se vos venoit a p.
	v. 6615
763	Ta maldiçons ne vaudroit rien
12555	Ta m. ne vaudra r.
	v. 6842
763	Se Deus maintenant l'ocissit
12555	Se D. m. l'ocit (avec conséquences pour le mètre, comme au v. 3268).

Pourtant, ce sont les vers et passages barrés dans le manuscrit qui, bien qu'ils n'appartiennent pas au texte proprement dit, constituent la lecture la plus captivante. Si on peut expliquer (du moins en partie) quelques-unes de ces 'additions', il y en a d'autres dont la source reste une énigme.

Après le v. 3940 le copiste ajoute: 'La parolle s'en vont et comment il vont et', mais il l'a barré ensuite. La confusion s'explique ici probable-

ment par la récurrence de 'parole' au v. 3942 et la présence de 'vont' à la fin du v. 3941.

Au vers 6793 le scribe ajoute après 'tantost': 'vourront a/vec aux jouer', barré ensuite; saut du même au même, provoqué par 'tantost' à la fin du v. 6794. (Il faut se rappeler également que le texte du ms. 763 est écrit comme de la prose).

Ces exemples ne posent pas beaucoup de problèmes, mais que dire des cas suivants?

V. 826: (cf. le ms. 763: A mult grant tort fu trespassee) après 'tort' le scribe ajoute: 'ceste loy est/ encore plus hault'. 'ceste loy' provient du v. 823, mais où le copiste a-t-il pris 'plus hault'?

V. 1824: (cf. le ms. 763: Ne saroiert par home ne escript ne nombré) après 'home' le scribe ajoute: 'assez y avroit de homme/ et de femme que plut/ ny femme ny pouoit', passage barré et dont je n'ai pas retrouvé la source.

Après le v. 5853: 'Le tabernacle avoit/ ung grant environne/ et y avoit ung gras (?)/ mouton au darien/ et si avoit une ma', barré. A quelle description du tabernacle le scribe a-t-il pensé? Se souvenait-il d'un autre texte qu'il avait copié?

Après le v. 6806: 'Quant il avront la/ seignorie et avront/ et avront la place' barré. 'il avront' peut venir du v. 6805, mais le reste de ce propos reste énigmatique.

V. 7323: (cf. le ms. 763: Mas lor tiges sont si joustees) après 'si' le copiste ajoute: 'cestes furent trop/ grandes et tropt en' (barré ensuite). A-t-il eu présent à l'esprit le vers 7303 (Cestes feront grant avantaige)?

Après le v. 7579: 'riches hons et/ ert et bien lectré et si/ avoit grans dons et/ merveillous et si avoit' (barré). Au vers 7574 il est question du roi Salomon, décrit ainsi dans le ms. 763: 'Riches hons ert et bien senés', mais il semble qu'ensuite le scribe se laisse entraîner par son enthousiasme.

Après le v. 8596: 'qui de plusors choses/ ont devestu et desaisi' (barré): autre addition dont la provenance reste inconnue.

A part ces passages barrés (qui, à proprement parler, ne font pas partie du texte) et les quelques écarts dont il a été question ci-dessus, l'*Histoire sainte* du ms. B.N.fr. 12555 est une transcription fidèle de la *Bible* contenue dans le m.s. B.N.fr. 763. De ce fait la copie, exécutée en

1477, n'apporte pas d'éléments nouveaux aux données textuelles de la *Bible anonyme* et ne change pas le *stemma codicum* établi dans l'édition de 1985.

La redécouverte récente de l'*Histoire sainte* dans un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle, contribue pourtant à compléter nos connaissances de la tradition manuscrite de la *Bible anonyme* et nous pouvons désormais ajouter le texte du manuscrit B.N.fr. 12555 à l'inventaire des poèmes bibliques en ancien français<sup>(19)</sup>.

Leyde

Julia C. SZIRMAI

---

(19) Cf. *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters* VI/1, 1968, pp. 21-48 et 81-96 et VI/2, 1970, pp. 48-57.